

Hébergement des seniors : quelles solutions face au vieillissement de la population ?

Face à la forte hausse attendue du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans, le Haut-Commissariat au Plan publie ses projections à l'horizon 2030-2050 sur les différents habitats adaptés. Rester chez soi, se trouver un "nouveau chez soi" ou vivre en Éhpad, les seniors de demain devront choisir.

Publié le 15 février 2023



4,8 millions de personnes auront plus de 85 ans en 2050 (2 millions aujourd'hui) et 6 millions auront entre 75 et 84 ans en 2030, soit une augmentation de 47% entre 2020 et 2030. Le vieillissement annoncée de la population française est une véritable "*révolution démographique*".

Dans une note du 8 février 2023, élaborée avec le *think tank* *Matières Grises*, le Haut-Commissariat au Plan publie des **projections pour une offre d'habitats adaptés en 2030-2050** (<https://www.gouvernement.fr/quand-les-babyboomers-auront-85-ans>).

Autonomie ou dépendance : des hébergements différents

Le rapport distingue **deux catégories de seniors** qui supposent des habitats différents :

les "**75-84 ans**" connaissent les premières fragilités physiques, psychiques ou sociales et restent autonomes, un logement classique est adapté ;

les "**85 ans et plus**" perdent plus souvent leur autonomie, ce qui rend nécessaire l'hébergement en habitat alternatif ou en **établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Éhpad)**. (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-dans-un-ehpad/les-differents-etablissements-medicalises>).

Pour les personnes valides mais fragiles, un **logement adapté** (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/amenager-son-logement-et-sequiper/amenager-son-logement>) est suffisant avec certains dispositifs permettant de faciliter les déplacements.

Toutefois, quand la dépendance s'installe, les rapporteurs proposent :

le développement d'un habitat alternatif et le "*déploiement massif de l'offre d'aide à domicile*" pour les **seniors modérément dépendants** (résidences services seniors par exemple) dont certains sont actuellement placés en Éhpad alors qu'ils n'en ont pas besoin ;

la création de places en Éhpad dès 2030 pour les **seniors "sévèrement dépendants"** mais un Éhpad "*réinventé*", plus ouvert sur l'extérieur.

Des inégalités entre les territoires

"*On ne vieillit pas de la même façon sur tous les territoires*", souligne le rapport. Dans le **Nord** ou la **Picardie** par exemple, la part de personnes âgées est faible et augmente faiblement. En revanche, dans les grandes **zones périurbaines** ou les **métropoles** ayant une natalité dynamique et des populations jeunes, si la part de personnes âgées est également faible, leur nombre progresse fortement.

Au contraire, dans les **zones rurales**, les personnes âgées sont nombreuses mais leur nombre augmente faiblement. Enfin, sur les **littoraux atlantique et méditerranéen**, le nombre de personnes âgées augmente fortement et leur part dans la population aussi.

La note présente aussi les facteurs qui jouent un rôle dans le choix du lieu de vie des seniors, notamment :

les **structures familiales prédominantes** : en Corse, la cohabitation entre générations au sein des foyers est importante, d'où des solutions de proximité ou intergénérationnelles ;

la **densité de population** : dans les départements peu urbanisés comme la Creuse ou le Cantal, les Éhpad sont plus nombreux que sur le reste du territoire et les habitats alternatifs peu présents ;

le **niveau de vie** : les résidences autonomie et les résidences services seniors "*classiques*" ou sociales sont plus nombreuses dans les départements à revenus supérieurs à la moyenne nationale (tels que les Hauts-de-Seine ou les Alpes-Maritimes).

C'est pourquoi, les auteurs de la note jugent nécessaire d'**évaluer les besoins des seniors à l'échelle communale** et de **planifier les offres d'hébergements au niveau départemental**, en particulier dans le cadre d'un schéma départemental de la transition démographique.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous sur les réseaux sociaux